



Section du Val de Marne  
1, place du Gal Billotte  
94000 CRETEIL  
Tel : 01 43 99 37 57  
01 41 94 34 61

Créteil, le 24/11/15

**Monsieur le Directeur Départemental des  
Finances publiques**  
1, place du Général Billotte  
**94000 CRETEIL**

**OBJET** : Mesures de sécurité

Monsieur le Directeur

Suite à la rencontre qui a eu lieu le 18 novembre 2015 entre le Directeur général et les organisations syndicales, le Directeur général lui-même a annoncé « que sur la présence de vigiles sur les sites, il n'y a pas lieu de tenir compte des contraintes budgétaires ».

Dans le communiqué de la Direction Générale du 18 novembre 2015 paru dans le Parisien, il est rappelé publiquement que « tous les centres des Finances publiques qui en feront la demande, notamment en Ile de France, seront renforcés par des vigiles ».

Dans le VAL DE MARNE, vous avez fait le choix de n'attribuer des vigiles qu'à un nombre limité de sites. Ainsi, tous les agents du VAL DE MARNE n'ont pas le droit à la même sécurité.  
Pour la CGT, c'est **INADMISSIBLE**.

La CGT exige :

- l'octroi de vigiles sur chaque site du département qui n'en serait pas pourvu,
- la pose de vitres anti-agression dans les services qui n'en seraient pas dotés,
- que vous preniez les dispositions nécessaires, comme vous vous y êtes engagé, pour les personnels exposés (vérificateurs, huissiers ...).

Cordialement,

**La Secrétaire Départementale CGT  
Odile GAUDOT**